



Résidences artistiques au Moulin jaune

**APPEL A CANDIDATURE
POUR RESIDENCE D'ARTISTES
2016**

Cahier des charges

Association Le Moulin Jaune en fêtes

1, sente du Moulin Nicole, 77580 Crecy la Chapelle
moulin.jaune.slava@gmail.com / tel +33 / 6 07 45 01 56
www.lemoulinjaune.com



CADRE GENERAL

Le Moulin Jaune est un laboratoire de création, toujours en mouvement et éternellement inachevé. La maison, le jardin et la vie quotidienne de cet ancien moulin situé à moins d'une heure de Paris, sont dévolus à la célébration du spectacle et de l'imagination.

Son propriétaire, le clown russe Slava Polunin, Fondateur du Snowshow et Directeur du Cirque d'Etat de Saint-Petersbourg, Président de l'Académie des Fous et Ambassadeur officiel d'Andersen, y a développé avec de nombreux artistes et artisans une aventure et un voyage où la nature, la création et la vie quotidienne s'unissent pour créer un art de vivre festif et merveilleux. Cette créativité et cette spécificité ont valu au jardin du Moulin jaune de recevoir fin 2014 le label « jardin remarquable ».

Au sein de ce jardin, situé à 40km à l'est de Paris, au bord de la rivière Le Grand Morin, plusieurs interventions artistiques et expérimentations se développent au fil du temps. Ce jardin fait également l'objet d'ouvertures régulières au public depuis quelques années et accueille lors de fêtes et de festivals un public enthousiaste, nombreux et familial.



Une association « Le Moulin jaune en fêtes » a été créée en 2015 avec pour objet « la promotion, la préservation et le développement du Moulin Jaune, et de son jardin, notamment au travers de l'organisation de spectacles vivants, de concerts, de festivals, de créations et d'expérimentations artistiques, d'actions de sensibilisation à la nature, de journées portes ouvertes, de conférences, de visites, de formations, d'ateliers pédagogiques et autres ».

Dans ce cadre, **l'association lance, à partir de 2016, un appel à résidence artistique de quelques jours à quelques semaines auprès d'artistes de différentes disciplines.**

SPECIFICITES DU MOULIN JAUNE

L'association de la Nature, de l'Art et de la Vie quotidienne constitue une des spécificités du Moulin jaune lieu d'expérimentation artistique et de résidences de création.

Le thème

Ces 3 « mamelles » qui viennent nourrir les relations humaines, sont les instruments de la création au Moulin jaune :

- La Nature comme cadre d'intervention, source d'inspiration et matière première
- L'Art comme leitmotiv de toute action
- La Vie quotidienne entendue non comme routine mais comme sujet à métamorphoses et prétexte à faire la fête.

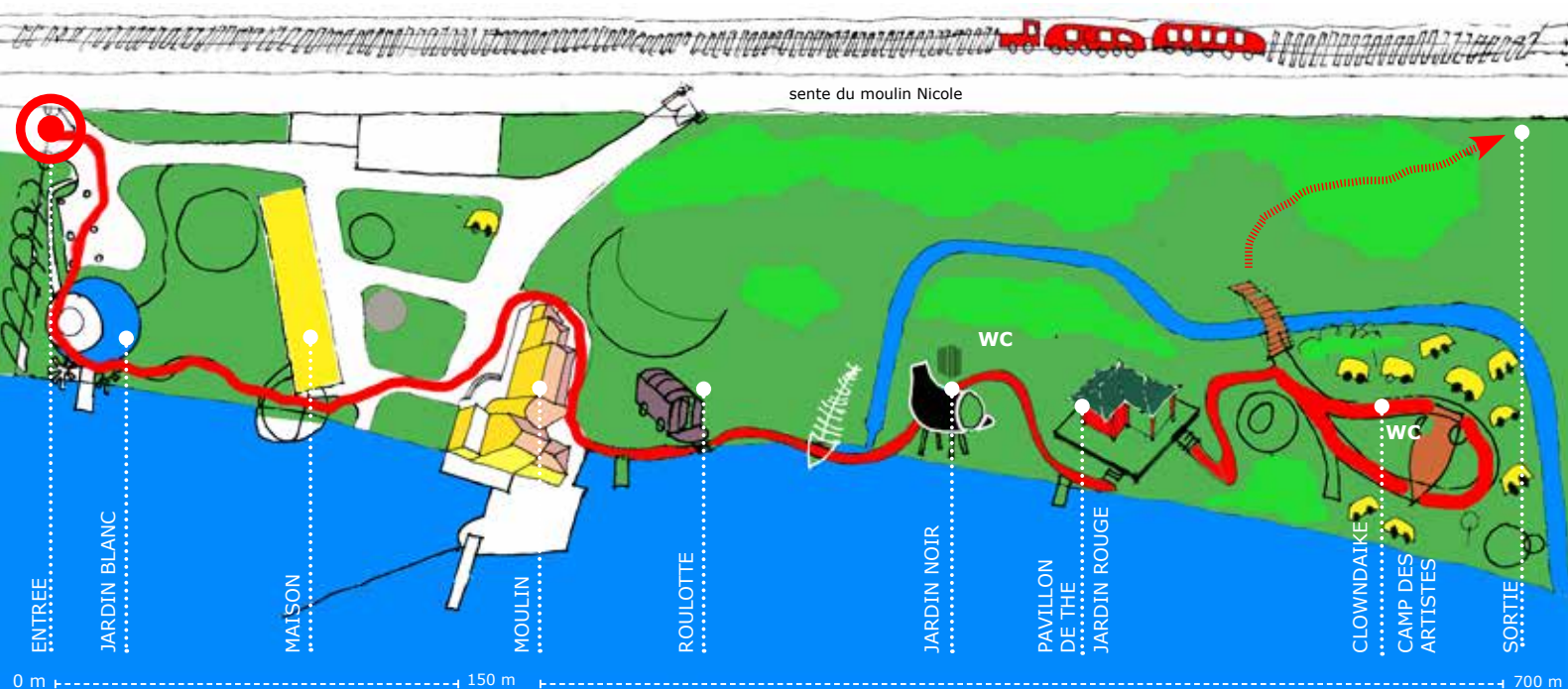
Laboratoire de création, le Moulin jaune accorde enfin une place particulière à l'expérimentation.

Les lieux

Le jardin du Moulin jaune est un parc de 3 ha environ, en partie boisé, bordé sur 600 m par la rivière Le Grand Morin. Il comprend un certain nombre de jardins déjà aménagés, des espaces de transition et d'autres espaces en cours de développement ou en jachère. L'ensemble est traversé par un chemin en bois qui relie les espaces entre eux et sert de guide aux déambulations du public.

Les principaux jardins existants sont :

- le jardin blanc : c'est le jardin romantique, symbole d'amour et de mariage. Il comprend un petit plan d'eau en forme de lune, des espaces de projection, un petite serre anglaise et une pergola.
- la cour du moulin jaune : vaste place dégagée entre le Moulin et la Maison, ouverte sur le barrage du grand Morin, c'est le lieu symbole de la naissance, de l'enfance et du jeu. Elle comporte un espace de jeu pour les enfants, un kiosque avec une scène sur le toit et des espaces de repos et de repas.
- Gipsy, le jardin de la roulotte, est à dominante pourpre : hommage aux nomades, il symbolise les événements de la vie, la fête et les rencontres amicales. Il est ouvert à l'arrière vers un verger et un potager.
- Le jardin noir où arbres couchés, bois brûlés et souches dominant, est celui des peurs enfantines, des mondes cachés et des adieux. Une installation de brumes vient y créer une atmosphère étrange.
- Le jardin rouge d'inspiration asiatique est le lieu des recueils et des souvenirs. Il comporte en son cœur un pavillon de thé coréen où il fait bon prendre le temps.
- Clowndaïke, la nef renversée au bout du jardin, est le lieu de retrouvailles qui symbolise le Paradis. Sa végétation comprend arbres et arbustes à savourer sur place.



Les ateliers de création

Chacun de ces jardins constitue un atelier qui comporte une à plusieurs scènes disponibles pour les artistes de spectacle vivant. Ils sont aussi pour la plupart équipés de prises électriques et d'un point d'eau et accessibles à toute heure. L'atmosphère de chaque jardin peut être renforcée par la présence de nouvelles créations pérenne ou éphémère.

Les micro-architectures présentes dans chaque jardin, à la fois élément de décor, d'hébergement et espace de travail, sont à la disposition des artistes.

Les espaces intermédiaires entre les jardins constituent également des espaces de création : designers et plasticiens sont invités à imaginer des portes, des bancs et des assises au fil du parcours.

La rivière constitue enfin un espace d'intervention privilégié.

En fonction de la spécialité de chaque artiste, les réserves de costumes et les ateliers de production du Moulin jaune peuvent être mis à disposition des artistes en résidence.



ARTISTES, PROFESSIONNELS ET PROJETS ELIGIBLES

Les artistes seuls ou en petite équipe ainsi que les professionnels des disciplines suivantes :

- Artistes et techniciens du spectacle vivant : metteurs en scène et chorégraphes, circassiens, danseurs, musiciens, chanteurs, compositeurs, comédiens, conteurs, costumiers...
- Artistes plasticiens : scénographes, designers, architectes, peintres, sculpteurs, céramistes et artisans de ces disciplines...
- Artistes de l'écrit et de l'image : auteurs, illustrateurs, graphistes, photographes, vidéastes, cartoonistes...
- Spécialistes du jardin, de sa flore, de sa faune et de ses aménagements ; paysagistes, jardiniers, architectes, écologues, botanistes...
- Artistes du goût : cuisiniers, boulangers, glaciers, designers culinaires...

Cette liste n'est pas exhaustive : toutes les disciplines artistiques et techniques associées et toutes les nouvelles formes de création sont admises à postuler.

Les équipes pluridisciplinaires sont les bienvenues.
Tous les âges et nationalités sont acceptés.

La résidence cherche à accompagner l'artiste dans sa création et à partager dans une démarche participative une étape de son travail avec le public du Moulin jaune.

Le rendu final de la résidence sera défini d'un commun accord entre l'artiste et les équipes du Moulin jaune. La résidence peut ainsi constituer une étape du travail personnel de l'artiste dans son processus de création ou de recherche, une performance, la réalisation d'une œuvre éphémère ou pérenne destinée au Moulin jaune ou à un autre lieu.

La création d'une œuvre pérenne par l'artiste pour le Moulin jaune pourra faire l'objet d'une commande ultérieure si la résidence seule ne permet pas d'y parvenir.

OBJET DE LA RESIDENCE

Le Moulin jaune propose aux artistes et professionnels en résidence des espaces de création essentiellement en plein air, des ateliers de production (en partie en cours de développement) et un hébergement.

Mais il propose surtout de confronter sa création avec la nature et le public :

1- la nature est source d'inspirations multiples avec le jardin labellisé « Jardin remarquable ». La nature qui génère des formes organiques est également une source d'inspiration par ses capacités de transformation et de métamorphose permanente. L'artiste est invité à développer un projet de création in situ qui s'inspire ou prend place dans un des lieux du jardin du Moulin jaune, déterminé en fonction de ses choix et projet.

2- Le caractère participatif de la résidence est l'un des éléments essentiels du projet. Les œuvres doivent être conçues pour associer le public dès l'origine ou au cours de la création. Le public à considérer peut être divers : amis, partenaires ou bénévoles habitués du Moulin jaune, enfants des écoles voisines, étudiants, adultes en ateliers, familles... il peut être impliqué à différents stades de création (conception éventuellement, différentes étapes de réalisation).

Au Moulin jaune, tous les visiteurs doivent être impliqués et acteurs : l'échange avec tout ou partie du public devra donc être prévu à l'occasion d'une des ouvertures du jardin, soit comme étape de création, soit en sortie de résidence, soit dans les mois suivant la résidence.

CALENDRIER

La résidence se déroule sur une période allant de une à plusieurs semaines tout au long de l'année. Elle doit s'articuler autour d'une des ouvertures au public. Cette programmation se caractérise en 2016 par une déclinaison des saisons et des éléments. Chaque fête a également 1 ou 2 couleurs dominantes qui se déclinent dans les espaces du jardin et dans lesquelles le public est invité à se vêtir.

Evènements 2016 faisant l'objet d'un appel à projets artistiques :

- Fête de printemps les 8 (scolaires), 9 & 10 avril :
thème de l'air, couleur dominante blanc avec le bleu et le rose en compléments
- Fête de l'été les 17 & 18 juin (ouverture en soirée) :
thème de l'eau, du feu, de la nuit et de la lumière,
couleurs dominantes jaune et rouge
- Semaine des couleurs du 4 au 10 juillet :
thème du toucher, couleurs dominantes : toutes les couleurs claires
- Fête de la lavande les 9 & 10 juillet :
thèmes des créations florales et du pique-nique, couleur dominante violet
- Fête d'automne les 1er & 2 octobre :
thème de la terre et de la nourriture, couleur dominante orange
- Fête de l'hiver les 13 & 14 janvier 2017 :
thème de la neige, couleurs dominantes vert et rouge

L'ouverture au public se fait généralement à partir de midi jusqu'à 18-19h.
En 2015, la fréquentation a été de 500 à 700 visiteurs par demi-journée.
Le vendredi, une journée spécial scolaires peut servir de répétition.

MODALITES DE RESIDENCE DE L'ARTISTE

L'artiste (seul ou en équipe) est hébergé gracieusement au Moulin jaune.
A l'issue de la résidence, il assurera le ménage de son hébergement ou versera une participation de 30€ forfaitaire par chambre pour les frais de ménage.

Il organisera et prendra en charge ses repas de façon individuelle ou collective (une cuisine équipée est mise à disposition) ou versera une participation de 15€ par personne et par jour à l'Association Le Moulin jaune en fêtes.

Aucun honoraire ne sera versé par l'Association Le Moulin jaune en fêtes.
Néanmoins, en cas de réalisation d'une œuvre pérenne ou la présentation d'un spectacle abouti et complet une commande ultérieure pourra être conclue par contrat séparé. De la même manière, en cas de réalisation d'ateliers à destination du milieu scolaire au cours de la résidence, une prestation spécifique pourra être prévue.

En fonction des projets, une aide à la production de l'œuvre pourra être versée.

Les frais de déplacement sont à la charge de l'artiste.

SELECTION

Le choix des artistes est à la discrétion de l'Association Le Moulin jaune en fêtes.

Les critères de sélection porteront sur :

- la qualité artistique générale du projet
- son adéquation au contexte du Moulin jaune en termes d'apports réciproques
- l'originalité de la démarche de création
- la faisabilité technique et financière du projet
- la qualité du processus participatif de l'œuvre lors de la création et des ouvertures au public.

Une pré-visite pourra être organisée sur place pour préciser la résidence.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent envoyer un dossier de format libre, rédigé en français, en anglais ou en russe et comportant :

- Une lettre de candidature d'1 à 2 pages précisant :
 - le projet dans ses grandes lignes : présentation écrite et/ou illustrations, esquisses, croquis et photos, liens ou DVD comportant des vidéos...
 - la composition de l'équipe s'il y a lieu avec le nombre de personnes, et leurs compétences, (préciser également le nombre de lits nécessaires sachant que les tentes et caravanes sont acceptées sur le site).
 - la durée souhaitée de la résidence et le calendrier envisagé (plusieurs options possibles).
- La formulation détaillée du projet, incluant :
 - la démarche envisagée (travail personnel de recherche ou processus de création d'une œuvre spécifique)
 - le résultat escompté à l'issue de la résidence
 - les lieux du jardin souhaités
 - le budget de production envisagé, les sponsors et partenaires éventuels
 - les attentes en termes de moyens humains, de conseils et de production (matériel, matériaux, espaces de production) à fournir par le Moulin jaune
 - la démarche participative et la présentation envisagée lors de l'ouverture au public
- Les références du (ou des) candidat(s)
- L'indication du statut juridique de l'artiste et le cas échéant son N°MDA et de SIRET.

Le dossier sera envoyé :

- soit par mail au format pdf à moulin.jaune.slava@gmail.com
- soit par courrier à :

Le Moulin jaune en fêtes – Résidence d'artiste
1 sente du Moulin Nicole
77580 Crécy-la-Chapelle

Pour être inclus lors de l'événement d'avril sur le thème de l'air, les projets doivent être envoyés avant le 10 mars 2016.

Renseignements en français et en anglais disponibles auprès de
Sara Lubtchansky
moulin.jaune.slava@gmail.com
tel +33 / 6 07 45 01 56

Renseignements en russe disponibles auprès de
Anna Hannikainen
annahannik@gmail.com
tel +33 / 6 76 33 74 55

Plus d'informations sur le Moulin jaune :
www.lemoulinjaune.com